La lettre Mémoire Citoyenneté Défense

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Édition spéciale
Novembre 2026

CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION



Sommaire

Édito p.3

Participation p.4

Calendrier p.5

Ressources et accompagnement scientifiques p.6
- Eduscol
- Archives départementales
- Comités départementaux du CNRD
- Référents départementaux
- Méthodologie

Points de vigilance p.8

Contacts :

Marie-Ange RIVIERE - *marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr*
Responsable de publication
IA-IPR d'histoire géographie - Référente Académique Mémoire et citoyenneté
Déléguée académique aux relations Éducation Nationale-Défense-IHEDN

Yoram AZERAD - *yoram.azerad@ac-montpellier.fr*
Correspondant académique du Mémorial de la Shoah, en charge des formations et du suivi de la mise en œuvre du partenariat entre l'Académie et le Mémorial

Félicien VENOT - *felicien.venot@ac-montpellier.fr*
Référent académique pour les projets de Mémoire, Citoyenneté, et de Défense, Félicien assure le suivi des dossiers (notamment les demandes de subvention) et contribue au portail pédagogique académique.

Nicolas VERQUIERE - *nicolas.verquiere@ac-montpellier.fr*
Chargé de mission Défense, Nicolas assure les relations des enseignants du 2nd degré avec le monde de la recherche ainsi que des forces armées.

POUR RECEVOIR LA LETTRE MCD EN AVANT-PREMIÈRE, ABONNEZ-VOUS !
En indiquant vos nom et adresse mail académique à :
felicien.venot@ac-montpellier.fr

Édito

Chères et chers collègues,

Depuis 1961, le Concours national de la Résistance et de la Déportation fait vivre, dans nos classes, l'histoire et les mémoires de la Résistance et de la Déportation. Ouvert aux élèves de troisième et à tous les lycéens, il associe rigueur historique, travail de recherche et réflexion civique. Il permet de montrer aux élèves que l'histoire repose sur des sources, obéit au régime de vérité.

Qu'il s'agisse du devoir individuel ou du travail collectif, dont la forme est libre (film, podcast, exposition, jeu, mémoire, œuvre artistique…), c'est aussi une formidable occasion de pédagogie de projet, d'ancrage dans le territoire grâce aux archives et aux lieux de mémoire, et de travail interdisciplinaire.

Pour la session 2026-2027, le thème retenu est **« Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) »**. Près de deux ans après l'entrée de Missak et Mélinée Manouchian au Panthéon, il invite à sortir de l'invisibilité les milliers de femmes et d'hommes venus d'ailleurs, souvent parmi les premiers à dire non, en 1940, à l'occupant comme à la politique xénophobe de Vichy. Si le terme générique « étranger » est masculin, la place des femmes étrangères dans la Résistance est cruciale.

Espagnols républicains, Polonais, Italiens antifascistes, réfugiés allemands et autrichiens, Juifs d'Europe centrale et orientale, agents alliés : leurs engagements furent multiples, du renseignement à la lutte armée, de la presse clandestine au sauvetage. Le sujet est limité au territoire de 1939 et exclut les ressortissants de l'Empire colonial qui « ne sont pas à proprement parler des étrangers . » et les naturalisés, sauf les dénaturalisés par Vichy. Le rôle des troupes coloniales, très important dans la Libération de la France, relèverait également d'un autre thème.

Le sujet pose aussi une question qui dépasse l'histoire : qu'est-ce qu'un « étranger » ? Qu'est-ce que « faire Nation » ? La lettre de cadrage invite à l'interroger avec les élèves, tout en évitant l'idéalisation : les étrangers furent surreprésentés dans la Résistance, mais ils ne furent, comme les Français, qu'une minorité à résister.

En reconstituant des parcours individuels, les élèves découvrent les valeurs qui ont soutenu l'engagement des résistants, que les événements dépendent aussi de choix individuels et d'en tirer des leçons pour leur vie de citoyens.

Notre académie, terre d'accueil des Républicains espagnols, de la Retirada, des camps d'Argelès-sur-Mer, de Rivesaltes ou d'Agde, de Gurs ou de Rieucros, des GTE et des maquis des Cévennes, offre un terrain d'enquête exceptionnel. Citons le maquis de la Fare d'Otto Kühne, les maquis juifs, les filières d'évasion des Pyrénées et Liliane Bojekowska dans la région de Montpellier.

Nous vous invitons chaleureusement à vous emparer de ce thème avec vos élèves. Les référents départementaux et partenaires de la mission Mémoire-Citoyenneté-Défense sont à vos côtés.

Sévane HANIN, lycée Alphonse Daudet de Nîmes, lauréate nationale !

Pour sa troisième participation au CNRD, Sévane Hanin, élève au lycée Daudet de Nîmes, trois fois récompensée par le premier prix académique, est cette année récompensée au niveau national.

Nous lui adressons toutes nos félicitations !



PARTICIPATION

Élèves concernés :

Le concours est ouvert aux élèves des **classes de 3ème** et de **lycées** (tous niveaux et toutes voies de formation)

Il comporte **quatre catégories** de participation :

- Pour les classes de lycées (et assimilées) :
  - première catégorie : rédaction d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique (3 heures).
  - deuxième catégorie : réalisation d'un travail collectif, sur le thème annuel, dont la forme est libre et variée (mémoire écrit ou imprimé, présentation numérique interactive, film, enregistrement audio de type podcast, exposition, jeux de société, diaporama, œuvre artistique, etc.).
- Pour les classes de troisième (et assimilées) :
  - troisième catégorie : rédaction d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique (2 heures).
  - quatrième catégorie : réalisation d'un travail collectif, sur le thème annuel dont la forme est libre et variée (mémoire écrit ou imprimé, présentation numérique interactive, film, enregistrement audio de type podcast, exposition, jeux de société, diaporama, œuvre artistique, etc.)

Procédure d'inscription :

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au **2027** sur **Adage** (remarque : il vous est possible de modifier la liste des élèves inscrits et ce même après la clôture des inscriptions notamment si des élèves renoncent à participer soit à des travaux collectifs soit à l'épreuve individuelle)

CALENDRIER

- inscription jusqu'au lundi 1er février 2027

- mardi 23 mars 2027 à 9h00 : Épreuves individuelles pour la première catégorie- lycée (9h-12h) et la troisième catégorie- collège (9h-11h).

- vendredi 26 mars 2027 au plus tard : chaque établissement doit faire parvenir à la DSDEN de son département l'ensemble des travaux (les 5 meilleures copies maximum et la totalité des travaux collectifs).

Pour pouvoir établir l'anonymat,

- les copies individuelles accompagnées du tableau Annexe 3 - Epreuve individuelle.xlsx

- les travaux collectifs doivent être envoyées accompagnés du tableau :
Annexe 4 -Epreuve collective.xlsx

Ces deux fichiers sont nécessaires pour l'établissement de l'anonymat des copies et travaux.

- entre le 31mars et le 2 avril 2027 : sélections départementales :

► 31 mars à 14h – Lozère (Mende)

► 1er avril à 8h30- Pyrénées orientales (Perpignan)

► 1er avril 14h- Aude (Carcassonne)

► 2 avril à 8h30 – Gard (Nîmes)

► 2 avril à 14h- Hérault (Montpellier)

- 6 mai 2026 : jury académique

- 27 mai 2026 : Cérémonie de remise des prix académiques présidée par Madame la Rectrice, Cité scolaire Françoise Combes, Montpellier

Vous pouvez retrouver sur le Portail pédagogique académique l'ensemble des documents mentionnés :
https://pedagogie.ac-montpellier.fr/cnrd-2027-les-etrangers-dans-la-resistance-1940-1945

RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUES

Pour vous accompagner dans la préparation de ce concours, de nombreuses ressources sont disponibles :

► **Le site EDUSCOL :**
https://eduscol.education.fr/3815/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation
- la lettre de cadrage qui fournit une analyse du thème de l'édition 2026-2027 ;
- la brochure pédagogique élaborée par la **Fondation de la Résistance**, en lien avec les partenaires du concours ;

► Les **Archives départementales** permettent d'ancrer le travail de recherche sur le territoire proche de l'établissement. Elles peuvent sélectionner des archives mises à la disposition des enseignants. Les Archives départementales de l'Hérault éditent une brochure à cette occasion

► **Les comités départementaux du CNRD** des départements du Gard et de l'Hérault peuvent également vous apporter leur aide.

- **Pour le département du Gard : L'association OBJECTIF CNRD 30**

OBJECTIF CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
Promouvoir le CNRD auprès des élèves dans le Gard

L'association Objectif CNRD 30, a pour objectif d'encourager la participation des collégiens et lycéens du Gard au CNRD. Elle vous proposer une aide financière pour réaliser un projet dans le cadre de la préparation du concours : sortie scolaire, exposition ou autre réalisation. Sur le site de l'association, vous trouverez des ressources, des exemples de réalisations de travaux collectifs, les remises des prix du 19 juin 2024 et du 11 juin 2025, la brochure du voyage des lauréats gardois à Lyon et Izieu, les 21 et 22 octobre 2024 ...

N'hésitez pas à nous contacter :
en nous laissant un message sur le site, https://www.objectif-cnrd-30.org
en nous écrivant à objectifcnrd30@laposte

• **Pour le département de l'Hérault : Le Comité d'organisation du CNRD de l'Hérault**

Le Comité d'organisation du CNRD de l'Hérault est une association loi 1901.
Le Comité participe à l'élaboration des sujets, sollicite les communes de l'Hérault et les associations d'anciens combattants et déportés résistants pour une participation financière destinée à récompenser les lauréats, participe aux jurys départemental et académique, met en place avec la préfecture la cérémonie de remise des prix départementaux, organise un voyage sur un lieu de mémoire pour récompenser les lauréats.

Le bureau
Président : HUGON Jean-Pierre, fils de résistant.
Vice-présidente déléguée : COUDERC Françoise, professeur d'histoire retraitée.francoisecouderc3448@hotmail.fr , 0681696576
Secrétaire : LOUBET Christine, professeur d'histoire retraitée. jean-charles.loubet@orange.fr 0673886028
Secrétaire adjointe : Campana Marcelle, professeur de lettres retraitée
Trésorier : DELPON Jean-Claude, fils de déporté résistant.

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau pour tout renseignement

► Les **référents départementaux**.

Ce sont des enseignant d'histoire géographie qui coordonnent les actions liées au CNRD dans chacun des départements. N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement pratique, mise en relation avec des associations mémorielles ou d'anciens combattants, toute demande de conseils ou d'aide méthodologique :

• Hérault : Agnès ARCIN - Lycée Alphonse Daudet-Nîmes, Missionnée au MUR (Castelnau-Le-Lez), Agnes.Arcin@ac-montpellier.fr

• Gard : Geneviève COGET-GUIDICELLI, Collège Lou Castellas -Marguerittes, Genevieve.Coget-Giudicelli@ac-montpellier.fr

• Aude : Christiane CHAIGNON-TRIAS, Lycée Ernest Ferroul - Lézignan-Corbières, christiane.chaignon-trias@ac-montpellier.fr

• Lozère : Maryline DEVES, Collège Sport nature, La Canourgue, Maryline.Deves@ac-montpellier.fr

• Pyrénées Orientales : Fabrice LACHAUD, Lycée polyvalent Rosa Luxemburg, - Canet-en-Roussillon , Missionné aux Archives départementales des Pyrénées Orientales, Fabrice.Lachaud@ac-montpellier.fr

► Conseils méthodologique.
https://eduscol.education.fr/3815/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation ;

Des fiches méthodes pour la réalisation des travaux collectifs
Le document de présentation rédigé
Formats et supports des travaux
Valoriser sa présentation

POINTS DE VIGILANCE

Travaux collectifs (catégories 2 et 4) :

- chaque travail collectif doit impérativement être accompagné d'un **document de présentation** (sous peine d'élimination) ;

Voir la fiche Le document de présentation rédigé

- anonymat : vérifier qu'aucun nom d'élèves, d'enseignants ou d'établissement ne figure sur le travail (sommaire, fiche de présentation…). Chaque année des travaux sont éliminés du fait de la mention du nom des élèves…Les travaux devront être envoyés dans les DSDEN du département où siège l'établissement avec la fiche d'anonymat (annexe 4)

- **respects des normes** (dimensions des travaux) : les travaux collectifs, quelle que soit leur forme (matérielle ou numérique) doivent respecter des contraintes formelles relatives aux dimensions des travaux (taille et poids des productions plastiques, durée des documents audio-visuels…) ;

Voir la fiche Formats et supports des travaux

- version numérique : tous les travaux collectifs doivent comporter une version numérique doublant la version matérialisée du travail présenté. Cette version numérique est impérativement enregistrée sur une clé USB (la même clé où a été déposé le document de présentation obligatoire) ;

- **droit à l'image** : il est nécessaire d'obtenir une autorisation écrite de chaque personne filmée, enregistrée et/ou photographiée. Ces autorisations sont disponibles sur le site EDUSCOL, pour les personnes majeures et les personnes mineures.

Devoir individuel (catégories 1 et 3) :

- il est attendu du candidat qu'il traduire dans son devoir la **dimension civique des enjeux abordés** ;
- **copies d'examen** : les élèves doivent impérativement composer sur des copies d'examen (copies type EN). En collège : utiliser les stocks de copies restant du DNB ; en lycée : utiliser les stocks de copies restant du DNB ou des examens professionnels. (*Les lycées généraux et technologiques ne disposant plus de copies EN peuvent se rapprocher de la DEC* ce.decfin@ac-montpellier.fr *pour une livraison ponctuelle).*

NE PAS UTILISER DE COPIES TYPE « SANTORIN » ou « VIATIQUE »)